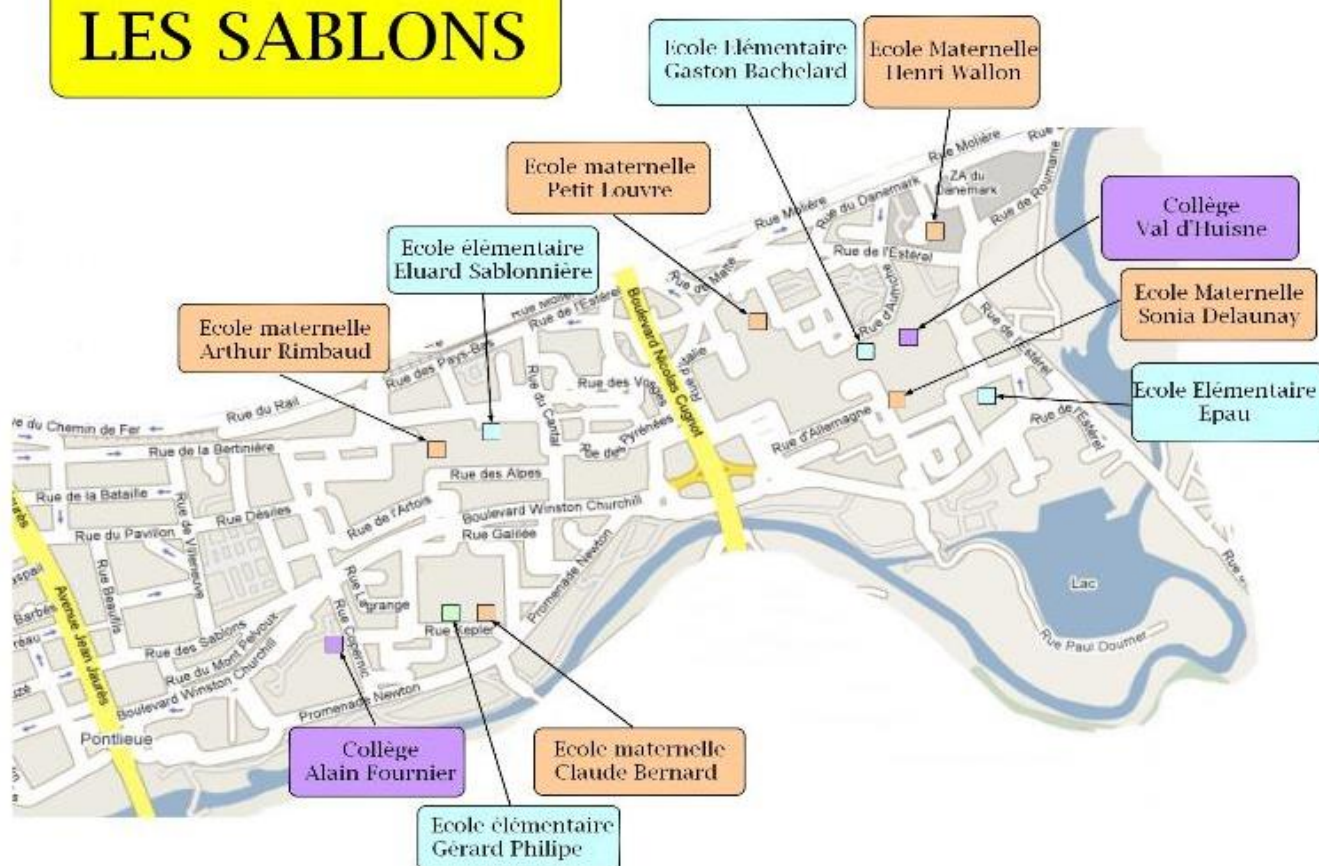


Livret d'accueil pour les nouveaux enseignants

LES SABLONS



*Bienvenue, en cette rentrée scolaire 2018,
dans les **Réseaux d'Education Prioritaire + (REP+)**
Alain Fournier et Costa Gavras ...
Circonscription Le Mans Est*

Mesdames les Enseignantes et
Messieurs les Enseignants nouvellement arrivés aux Sablons,

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue aux Sablons. Merci pour ce choix d'exercer en REP+, choix qui vous engage certainement plus encore ici qu'ailleurs.

L'éducation prioritaire est un grand projet collectif qui remonte au début des années 80, projet né du constat que la concentration d'un public scolaire rencontrant des difficultés économiques, sociales et culturelles avait un impact négatif sur la réussite scolaire des élèves. L'éducation nationale, et pour la première fois dans le service public, a alors opté pour une stratégie inégalitaire (« donner plus à ceux qui ont moins ») en vue d'une plus grande équité.

Soyez dès à présent convaincus que le rôle de l'école dans ces quartiers, ainsi que votre contribution, sont très certainement plus essentiels encore qu'ailleurs. Soyez assurés aussi que vous trouverez, dans les écoles et collèges des Sablons, un travail en équipe qui vous aidera et motivera à relever les défis qui se présentent à nous. Ces défis sont multiples : donner de l'ambition et de la confiance à nos élèves, faire toujours avec eux le pari de l'éducabilité, leur permettre de s'approprier les clés leur permettant de s'intégrer et de trouver leur place dans leurs différents environnements (familial, professionnel, social).

Vous le constaterez, le métier d'enseignant, peut-être encore plus ici qu'ailleurs, doit reposer sur des valeurs et des convictions éducatives et pédagogiques très fortes : le respect, l'exigence, la bienveillance, la tempérance, une structuration forte des apprentissages.

Je remercie les deux coordonnateurs des deux réseaux Alain Fournier et Costa Gavras, à savoir Sandrine Bernard et Baptiste Quéron, pour la rédaction de ce livret et pour leur travail au quotidien de liaison entre nos écoles et nos collèges des Sablons.

Je vous souhaite donc très sincèrement de vous épanouir professionnellement et personnellement en REP+, avec cette certitude que votre métier a bien du sens et concourt, ici aux Sablons, à faire réussir notre société toute entière.

Rémi MONBRUN
Inspecteur de l'Éducation nationale
Circonscription Le Mans Est

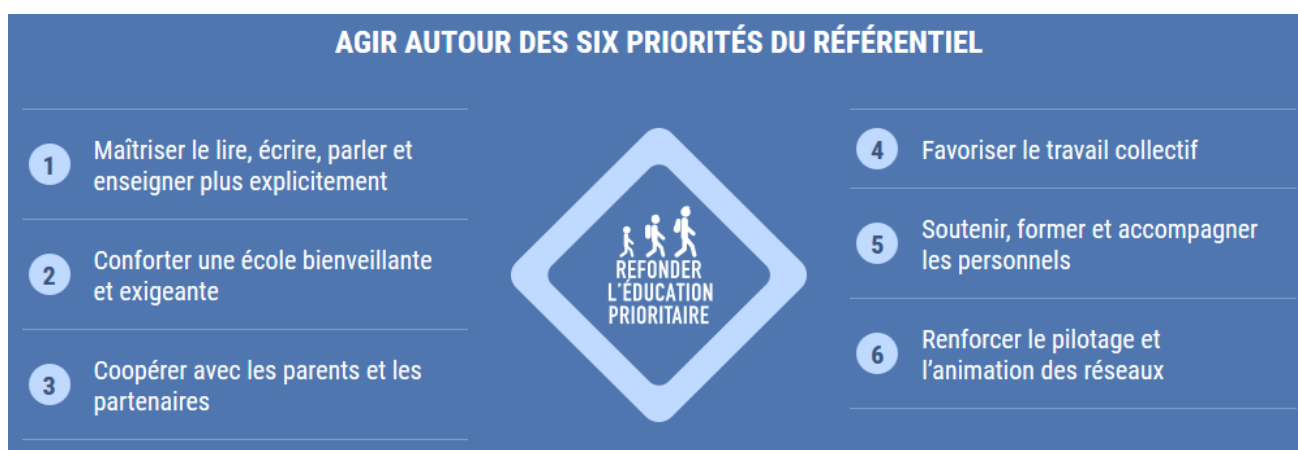
I. L'éducation prioritaire aujourd'hui

La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Issu de l'expérience des réseaux réunis lors des assises de l'automne 2013, le référentiel de l'éducation prioritaire est d'offrir un cadre structurant à l'ensemble des acteurs. Proposé sous forme de principes d'actions pédagogiques et éducatives, il permet aux équipes d'exercer pleinement leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables.

Ce référentiel de l'éducation prioritaire est proposé à l'ensemble des acteurs et offre un cadre structurant. Présenté sous forme d'actions pédagogiques et éducatives, il permet aux équipes d'exercer pleinement leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables. C'est un ensemble de préconisations. Il prend en compte de manière globale les nombreux facteurs qui participent à la réussite scolaire des élèves.

La démarche de la refondation a permis d'identifier trois axes majeurs de travail, déclinés en six priorités dans le référentiel de l'éducation prioritaire et 14 mesures.



MESURE 1 La scolarisation des moins de 3 ans dans chaque réseau

La scolarisation des enfants avant trois ans a été identifiée comme un puissant levier pour la réussite des élèves, notamment de ceux issus des milieux les moins favorisés.



MESURE 5 Développer l'ambition et la curiosité des élèves pour les aider à construire leur parcours



MESURE 7 Du temps pour travailler ensemble

Du temps sera dédié à la formation, au travail en équipe et au suivi des élèves dans les réseaux les plus difficiles :

- au collège : une heure et demie par semaine
- en primaire : 9 jours par an



MESURE 8 Un grand plan de formation continue et d'accompagnement pour l'éducation prioritaire

- Trois jours de formation annuels garantis dans les réseaux les plus difficiles
- Des experts de terrain pour accompagner les équipes
- Un tutorat pour les nouveaux enseignants

Un planning, construit pour l'année, comportera l'ensemble des temps de formations et les temps dédiés aux réunions inter degrés et intra par cycle.

Seuls les temps de formation seront définis, les autres temps (inter degrés et intra cycles), seront à décider par les enseignants en fonction des temps de service de chacun (100 %, 80 %, 75 %, 50 %...).

Les temps d'intra pourront être mis à profit pour observer les classes du même cycle ou du cycle voisin.

54 heures, ou 18 demi-journées par enseignant, seront partagées en :

- 6 demi-journées de formations (les matins),
- 12 demi-journées en temps inter ou intra :
 - soit 3 demi-journées pour les commissions inter degrés + 1h30 de lancement des travaux + 1h30 de restitution des travaux en fin d'année (4 demi-journées)
 - soit 6 demi-journées de commissions intra cycles
 - et 2 demi-journées autres (visites croisées et lien avec les remplaçants).



MESURE 10 Des projets de réseau pérennes construits sur la base des meilleures pratiques

Un référentiel élaboré à l'issue des assises ayant rassemblé l'ensemble des acteurs de l'éducation prioritaire servira de base pour construire des projets de réseaux et faire évoluer les pratiques pédagogiques. Les moyens alloués sur cette base seront garantis pour une durée de 4 ans.

Le projet de réseau détermine pour quatre ans les orientations pédagogiques et éducatives en fonction des orientations du référentiel de l'éducation prioritaire, du projet académique. Il s'appuie sur les analyses réalisées localement, des projets d'écoles et d'établissement.

Sous le pilotage de l'IEN, du principal du collège et de l'IA-IPR référente, le coordonnateur REP+ :

- contribue au suivi du projet de réseau :
- participe aux instances de pilotage du réseau (réunion des pilotes, Copil, CEC, CC3, groupe départemental REP+)
- suit les travaux en commissions, notamment ceux des commissions inter-degrés
 - accompagne les projets en cours pour alimenter les différents parcours de l'élève et les valoriser :
- aide les équipes à définir, conçoit et réalise des projets
- impulse et entretient des relations avec les partenaires
- favorise la mutualisation et la diffusion des actions
- recherche et gère les moyens financiers et humains pour mener à bien les actions



MESURE 12 Un accueil des parents, chaque matin, pour mieux les associer à la vie de l'école

Plus encore qu'ailleurs, l'école de la République doit s'ouvrir aux parents d'élèves : plusieurs dispositifs leur permettant de suivre les apprentissages de leurs enfants seront développés.

Priorité aux savoirs fondamentaux

À l'école primaire, l'accent est mis sur l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DÈS LA MATERNELLE

- Instruction obligatoire dès 3 ans à la rentrée 2019
- Développement du langage pour préparer les élèves à la lecture et à l'écriture

DÉDOUBLER LES CLASSES DE CP ET DE CE1 EN REP+ ET EN REP

Rentrée 2017	60 000 élèves en classes dédoublées	Rentrée 2018	190 000 élèves en classes dédoublées soit env. 12 élèves par classe
---------------------	---	---------------------	--

MESURER LES ACQUIS DES ÉLÈVES AU CP ET AU CE1

- ✓ Pour tous les élèves en début de CP, milieu de CP et début de CE1, **en français et en mathématiques**
- ✓ Pour les enseignants, un appui pour adapter leur pédagogie **au plus près des besoins des élèves**

PROPOSER DES STAGES DE RÉUSSITE EN CM2

Pour les élèves en difficulté en français et/ou en mathématiques qui le souhaitent :

15 h de stage	3 h par jour	Vacances d'été ou de printemps	Été 2018	76 200 élèves inscrits (+ 6 % par rapport à 2017)
-------------------------	------------------------	-----------------------------------	-----------------	---

CLARIFIER LES PROGRAMMES

- Des programmes + clairs et + précis en français, mathématiques, EMC, du CP à la 3^e
- Des repères annuels de progression pour les cycles 2, 3 et 4

Un investissement soutenu



- Création de 3 881 postes à la rentrée 2018 pour :**
- amplifier le dédoublement en Rep+ et en Rep
 - renforcer le potentiel de remplacement
 - améliorer l'offre scolaire en milieu rural
 - mieux accueillir et accompagner les élèves en situation de handicap

Pour plus d'informations, vous pouvez :

- [Télécharger le dossier de présentation "Ensemble pour l'École de la confiance : année scolaire 2018-2019"](#)
- télécharger le dossier « lancement de la refondation de l'éducation prioritaire »,
- voir le site www.educationprioritaire.education.fr,
- lire le référentiel de l'éducation prioritaire sur Eduscol.

- Quatre priorités pour renforcer la maîtrise des fondamentaux :
 - **Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome**
note de service n° 2018-049 du 25-4-2018 (NOR [MENE1809040N](#))
 - **Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française**
note de service n° 2018-050 du 25-4-2018 (NOR [MENE1809041N](#))
 - **Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire**
note de service n° 2018-051 du 25-4-2018 (NOR [MENE1809042N](#))
 - **La résolution de problèmes à l'école élémentaire**
note de service n° 2018-052 du 25-4-2018 (NOR [MENE1809043N](#))

- Six gestes professionnels à développer :
 - Explicitation des enjeux des apprentissages (glisser systématiquement en début de séance de l'implicite vers l'explicite),
 - Capacité à capter et à maintenir l'attention des élèves,
 - Les situations quotidiennes et variées de production écrite,
 - Développer les interactions entre les élèves,
 - Différenciation (travailler plus par anticipation que par remédiation),
 - Développer les écrits intermédiaires au tableau pour structurer la conduite d'une séance.

II. L'équipe de circonscription et les personnes ressources

L'IEN Rémi Monbrun 02 43 84 74 74 ce.0720136g@ac-nantes.fr Pour les urgences : 06 13 57 26 63 / ien72.lemans2@ac-nantes.fr		
Le secrétariat Anaëlle Fouasnon 02 43 84 74 74 ce.0720136g@ac-nantes.fr Horaires : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8H15-12H30 et 13H30-17H20 Mercredi : 8H-12H		
Les CPC Olivier Richard olivier.richard1@ac-nantes.fr 06 75 11 98 55 Pierre Golias, CPC option EPS pierre.golias@ac-nantes.fr 06 50 94 28 06		
Le référent numérique Sébastien Duguet eai72.lemans2@ac-nantes.fr 06 20 23 32 86		
Les psychologues de l'Éducation nationale Anne Covin Frédérique Lemaitre raised72philipe.lemans2@ac-nantes.fr	Le RASED Les maîtres E Christophe Benoit Véronique Boyer Claude Bourse (maître E en attente)	Les maîtres G Isabelle Le Boterff Dorothée Hidoux raised72bachelard.lemans2@ac-nantes.fr
Les référents (sous l'autorité de l'IEN ASH) Secteur Alain Fournier, Costa Gavras Laurence Otto referent72.07@ac-nantes.fr 06.67.80.59.02		Le Centre Médico-Scolaire CMS Le Mans 5 Docteur Mas 02.43.16.00.72
Les coordonnateurs Costa Gavras Baptiste Quéron ce.coordonnateur.costagavras@ac-nantes.fr Alain Fournier Sandrine Bernard ce.coordonnateur.alainfournier@ac-nantes.fr		

III. Deux réseaux d'éducation prioritaire sur les Sablons

1. Le réseau d'éducation prioritaire + (REP+) Alain Fournier

Les pilotes du réseau :

- M Rémi MONBRUN, IEN de la circonscription Le Mans Est
- M Sébastien FOURNIER, principal du collège
- Mme Sophie SAVAGE, IPR référente du collège

La coordonnatrice du réseau :

Mme Sandrine BERNARD (06.30.02.07.61) ce.coordonnateur.alainfournier@ac-nantes.fr

Collège Alain Fournier	Principal : M FOURNIER Principal adjoint : M MONTORI 14 rue Copernic 72100 Le Mans 02/43/16/01/80
Ecole élémentaire Gérard Philipe	Directrice : Mme VION 29 rue Képler 72100 Le Mans 02/43/84/04/93
Ecole élémentaire Paul Eluard - Sablonnière	Directrice : Mme FONTENEAU 2 rue Cdt Delaboudinière 72100 Le Mans 02/43/86/06/98
Ecole maternelle Arthur Rimbaud	Directrice : Mme DELARBRE -VIAUD 2 rue Cdt Delaboudinière 72100 Le Mans 02/43/40/89/18
Ecole maternelle Claude Bernard	Directeur : M TANGUY 39 rue Képler 72100 Le Mans 02/43/84/02/03

2. Le réseau d'éducation prioritaire + (REP +) Costa Gavras

Les pilotes du réseau :

- M Rémi MONBRUN, IEN de la circonscription Le Mans Est
- Mme Nathalie DAVAL, principale du collège
- Mme Florence HENIN, IPR référente du collège

Le coordonnateur du réseau :

M Baptiste QUERON (06.87.44.42.50) ce.coordonnateur.costagavras@ac-nantes.fr

Collège Costa Gavras	Principale : Mme DAVAL Principale adjointe : Mme HOUYEL 10 allée Val d'Huisne 72100 Le Mans 02/43/84/05/30
Ecole élémentaire Gaston Bachelard	Directeur : M FENOUILIERE 23 rue Léon Blum 72100 Le Mans 02/43/41/43/97

Ecole élémentaire de l'Epau	Directrice : Mme ROUSTIER 16 rue de Pologne 72100 Le Mans 02/43/40/98/49
Ecole maternelle Le Petit Louvre	Directrice : Mme COUZON 4 rue Vincent Auriol 72100 Le Mans 02/43/84/01/70
Ecole maternelle Sonia Delaunay	Directrice : Mme BERNARD 10 rue de Belgique 72100 Le Mans 02/43/75/00/14
Ecole maternelle Henri Wallon	Directrice : Mme HARBACH 72 rue de Roumanie 72100 le Mans 02/43/40/92/11

IV. Projets de réseau et partenariat

Le projet de chaque réseau détermine pour quatre ans les orientations pédagogiques et éducatives en fonction des orientations du référentiel de l'éducation prioritaire, du projet académique. Il s'appuie sur les analyses réalisées localement, des projets d'écoles et d'établissement.

- Partie 1 : diagnostic
- Partie 2 : orientations pédagogiques et éducatives / plan d'actions
- Partie 3 : échéancier du plan d'actions
- Annexes : fiches actions - tableaux de bord

Il est disponible auprès du directeur de l'école ou du coordonnateur.

1. Zoom sur le PEAC

5 projets fédérateurs, dans les réseaux d'éducation prioritaire Alain Fournier et Costa Gavras, créent une véritable culture commune et partagée. Par ailleurs, ils s'inscrivent dans **le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)** :

- « **Echangeons nos lectures aux Sablons** » (**ENLAS**) permet des rencontres très riches entre des classes du réseau autour de la venue d'un auteur, de lotos littéraires, de lectures, de productions, ...

- « **Ecole du spectateur** » permet aux élèves d'assister à des spectacles à l'Espal et à d'autres, proposés par la FAL 72. Ce projet permet aussi aux élèves de participer à des ateliers de pratique artistique avec des artistes en résidence.

- « **Ecole et cinéma** » permet aux élèves de la GS au collège (avec « collège et cinéma ») de visionner des films (exploités en amont) aux Cinéastes pour aider les élèves à découvrir des œuvres du patrimoine cinématographique, connaître différents réalisateurs, différents styles de films, comme ceux en noir et blanc ou les films d'animation et différents répertoires.

Sur le réseau Costa Gavras, en partenariat avec le centre culturel de l'Espal, les élèves peuvent créer un court métrage qui sera projeté en fin d'année à l'Espal devant les parents et les partenaires.

- **Le projet jeux** avec la ludothèque Planet'jeux a été construit afin de favoriser les échanges avec les enfants, pour apprendre la coopération à travers les jeux et le respect des règles.

- « **Les enfants de la piste** » contribue à l'éducation à la santé, en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, à la sécurité par des prises de risque contrôlées, à la responsabilité et à l'autonomie. Il vise aussi les objectifs de concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique et travailler sur les émotions.

2. Zoom sur le projet parentalité

Objectifs	- Reconnaître les parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants ; - Mettre en place des actions permettant aux parents de venir physiquement dans l'école dans un autre contexte que celui d'une convocation ; - Contribuer à rendre les parents acteurs de la scolarité et du projet de leur enfant en leur permettant une meilleure compréhension du système éducatif, quelle que soit leur origine sociale ou culturelle ; - Favoriser l'échange et l'expression entre les parents sur des sujets concernant l'Ecole ou leur enfant afin de renforcer leur sentiment de légitimité et ainsi améliorer la communication avec les autres « éducateurs » de leurs enfants ; - Accompagner les passages clefs de la scolarité des enfants (entrées en maternelle, au CP, au collège, au lycée...) notamment, travailler à l'implication des parents dans le processus d'orientation de leurs enfants par une revalorisation de leur rôle et ainsi, éviter une orientation subie ; - Prévenir le décrochage scolaire et l'absentéisme en donnant une image plus positive de l'Ecole ; - Organiser des groupes d'échanges sur la parentalité qui peuvent répondre à certaines questions des familles, redonner de la confiance en soi et dans l'avenir. S'échanger des conseils, des solutions, des réponses ; - Susciter l'ambition des familles pour leurs enfants.
Contenu	<u>Faire comprendre la culture scolaire aux parents :</u> - Aménagement d'un espace dédié aux parents, un « espace parents » dans les établissements, afin de favoriser les rencontres individuelles ou collectives. Il facilite la participation des familles, les échanges et la convivialité dans le cadre du « Café des parents », animé par l'adulte relais. - Participation des parents à des cours, couplée avec le « Café des Parents » afin qu'ils découvrent la vie de la classe, qu'ils comprennent les codes scolaires et établissent une relation de confiance avec les professeur.e.s. Il peut même être envisagé des ateliers en co-intervention en maternelle. - Participation des parents aux « 24 heures de la maternelle » et aux portes ouvertes des écoles. - Organisation d'une « semaine des parents » avec des intervenants extérieurs et les partenaires. - Participation de parents allophones à des cours de français, donnés au collège et dans l'école élémentaire Gaston Bachelard dans le cadre du dispositif Etude de la Langue Française à l'Ecole. <u>S'appuyer sur les compétences des parents :</u> - Développement d'actions transculturelles : sollicitation des parents afin qu'ils présentent leur métier, une compétence personnelle telle que la réalisation d'un plat de leur pays d'origine ou un objet porteur de leur culture et échanges avec les élèves - Création d'un potager ou d'un jardin au sein des écoles. Entretien du jardin et récolte de la production du potager par les parents, avec les élèves. - Formation des parents élus des établissements à leur rôle dans les instances des écoles et des collèges. Valorisation de leur implication dans celles-ci. <u>Soutenir les parents dans leur rôle de premier éducateur de leurs enfants :</u> - Mise en place d'ateliers de soutien à la fonction parentale. - Sur les deux réseaux, accompagnement des parents par un adulte relais. - Formation des enseignant.e.s sur la parentalité (connaissance des codes socioculturels des familles, communication avec les parents)

3. Zoom sur le projet RESPECT des trois territoires prioritaires de Le Mans Métropole

Objectifs	Aider les élèves à : - Gérer et à exprimer leurs émotions et repérer celles des autres (empathie) ; - Etre attentif à l'autre et solidaire (altérité) ; - Construire son opinion personnelle par une meilleure estime de soi ; - Développer leurs dispositions morales et civiques - Connaître les institutions (locales, départementales et nationales) et les services publics pour comprendre les valeurs de la république française
Contenu	Le parcours citoyen comporte trois axes : l'éducation morale et civique (EMC), l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et l'éducation au développement durable (EDD). Le projet « RESPECT » garantit le « lire, écrire, parler » en valorisant la production orale dans tous les niveaux et dans toutes les disciplines. Il met en avant le travail en groupe qui impulse les confrontations intellectuelles entre les élèves et permet un climat scolaire serein grâce à la mise en œuvre de projets de classe, d'école, de réseau et au partenariat avec les parents et les structures éducatives du territoire. Des actions sont proposées qui permettent aux élèves d'être en activité, individuellement et collectivement, à partir de situations pratiques, dans la classe ou la vie scolaire au cours desquelles ils éprouvent leurs valeurs. - Mise en place de conseils de classe, de conseils d'élèves dans les écoles avec des élèves délégués - Etude de la Charte de la Laïcité. - Travail sur les règlements intérieurs en lien avec le Conseil d'Ecole dans le premier degré et au sein des collèges. Création de chartes de vie de classe, d'école. - Sensibilisation des élèves aux dangers d'internet, aux droits et aux devoirs de l'internaute. - Favoriser l'éducation et la sensibilisation à la sécurité routière (permis piétons, vélo, ...) en collaboration avec la MAIF, la piste d'Arnage, ... - Mise en œuvre de débats dans les classes pour permettre aux élèves de dire ce qu'ils pensent, les initier à l'argumentation pour défendre leurs points de vue. - Intervention de l'infirmière scolaire afin de promouvoir l'égalité filles/garçons dans le cadre d'une action d'éducation à la sexualité (découverte de la puberté). - Participation des élèves à « La semaine des rites républicains », « La semaine de lutte contre les discriminations » et « La journée de la laïcité ». - Mise en pratique possible avec des visites des bâtiments publics institutionnels, du Parlement, des lieux de mémoire, des rencontres avec des élus locaux, des parlementaires ou la participation à des offres comme « le Parlement des enfants ». Notamment à Paris ou à Nantes. - Mise en œuvre d'actions en partenariat avec la police, la gendarmerie et la justice (rencontres, visites, ...). - Programmation de rencontres avec des professionnels des métiers de la solidarité (les pompiers, les infirmiers, ...) et des visites de lieux d'exercice.